



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUIN 2023

LE VINGT-DEUX JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle polyvalente de Villargondran, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARGUERON.

Membres présents : Philippe ROLLET, Françoise COSTA, Félicia AZZARITI, Nathalie VARNIER, Daniel DA COSTA, Marie-Paule GRANGE, Dominique JACON, Nadine CECILLE, Chiraze MZATI, Eric FAUJOUR, Michel BONARD, Marie DAUCHY, Clarisse SPAGNOL, Mario MANGANO, François ROVASIO, Martine MASSON, José VARESANO, Yves DURBET, Hélène BOIS, Pascal JAMEN, Sophie VERNEY, Bernard COVAREL, Pascal DOMPNIER, Colette CHARVIN, Eric VAILLAUT, Jean DIDIER, Sophie MONNOIS, Christiane HUSTACHE, Patrice FONTAINE, Daniel CROSAZ, Florian PERNET, Guy DIDIER.

Membres absents : Jean-Marc DUFRENEY (procuration Dominique JACON), Alain MOREAU, Josiane VIGIER (procuration Félicia AZZARITI), Christian FRAISSARD, Franck LEFEVRE (procuration Daniel DA COSTA), Danielle BOCHET (procuration Yves DURBET), Alain NORAZ (procuration Jean-Paul MARGUERON), Marielle EDMOND (procuration Sophie VERNEY), Fabrice BAUDRAY (représenté par Guy DIDIER).

Agent présent : Marie-Pierre CLEVY (point MOBILITE)

Secrétaire de séance : Mario MANGANO

Conseillers en exercice : 41

Présents : 33

Date de convocation : 16 juin 2023

Votants : 39

20230622	Thème	Délibérations	Décisions : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,	Vote
87	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	Désignation d'un référent déontologue des élus locaux <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> le projet et l'ensemble des propositions portant sur les missions du référent déontologue des élus ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette délibération ; - <i>PROPOSE</i> aux collectivités de délibérer de manière concordante sur la mise en commun du référent déontologue désigné : Monsieur Gil SONZOGNI. 	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
88	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	Critérium du Dauphiné et Tour de l'Avenir – Subventions <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> le mode de calcul et les montants des subventions à apporter aux communes de Saint-Sorlin-d'Arves et Montricher-Albanne pour l'accueil de ces courses cyclistes : ce taux est de 30%. Cela représente une somme de 24 000 € pour la commune de Saint-Sorlin-d'Arves et 7 500 € pour la commune de Montricher-Albanne. - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à réaliser et à signer tout document à la réalisation du versement de cette subvention. 	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
89	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	Pays de Savoie Solidaires - Remplacement élu et adhésion <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> l'adhésion à l'association « Pays de Savoie Solidaires » pour un montant de 50 € ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette adhésion ; - <i>DESIGNE</i> Madame Chiraze MZATI, comme représentante de la 3CMA à l'association Pays de Savoie Solidaires, en remplacement de Madame Hélène BOIS. 	Majorité Votants : 39 Pour : 38 Contre : 1 (Madame Marie DAUCHY)
90	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	Adhésion à la plateforme Yatou en Maurienne <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> l'adhésion à la plateforme « YATOU EN MAURIENNE » pour un montant de 216 € TTC ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette adhésion. 	Unanimité Votants : 39 Pour : 39
91	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	Adhésion au Comité pour la liaison européenne Transalpine Lyon-Turin <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> l'adhésion au Comité pour la liaison européenne pour la Transalpine Lyon-Turin ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette adhésion. 	Unanimité Votants : 38 Pour : 38 1 abstention (Florian PERNET)

92	ADMINISTRATION GENERALE - ASSEMBLEE	<p>Demande de subventions pour le développement et la délocalisation des services de conseiller numérique et France Services</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>– APPROUVE le programme consistant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ en l'acquisition d'un véhicule aménagé type fourgon permettant un accueil individualisé intérieur sur l'ensemble du territoire de la 3CMA (budget de 100 000 € HT maximum), ○ en le déploiement d'un poste de conseiller numérique dont au moins un mi-temps sera dédié à cette action d'« aller vers » les habitants de nos villages (budget de 50 000 € pour un temps plein), ○ en la réalisation de quelques aménagements complémentaires sur le site de France Services (travaux intérieurs, mobilier) pour un budget estimé à 20 000 € HT ; <p>– SOLLICITE les montants maximaux de l'État, du Contrat Territorial Maurienne, du Département, pour la réalisation de ce projet ;</p> <p>– AUTORISE Monsieur le Président à engager les dépenses et à signer tout acte ou document pour mettre en œuvre la présente décision.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
93	FINANCES	<p>Budget Eau Potable - Décision modificative N° 1</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>– APPROUVE la Décision Modificative N°1 au Budget Eau potable</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>

			<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Désignation</th> <th colspan="2">Dépenses (1)</th> <th colspan="2">Recettes (1)</th> </tr> <tr> <th>Diminution de crédits</th> <th>Augmentation de crédits</th> <th>Diminution de crédits</th> <th>Augmentation de crédits</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5">FONCTIONNEMENT</td> </tr> <tr> <td>D-605-911 : Achats d'eau</td> <td>33 090,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6061-911 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)</td> <td>1 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6063-911 : Fournitures d'entretien et de petit équipement</td> <td>0,00 €</td> <td>4 389,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6066-911 : Carburants</td> <td>0,00 €</td> <td>500,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6071-911 : Compteurs</td> <td>2 500,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-611-911 : Sous-traitance générale</td> <td>0,00 €</td> <td>9 938,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6132-911 : Locations immobilières</td> <td>0,00 €</td> <td>18 377,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6135-911 : Locations mobilières</td> <td>0,00 €</td> <td>851,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-614-911 : Charges locatives et de copropriété</td> <td>0,00 €</td> <td>7 333,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-61623-911 : Entretien et réparations réseaux</td> <td>0,00 €</td> <td>3 590,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-61558-911 : Autres biens mobiliers</td> <td>0,00 €</td> <td>800,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-618-911 : Divers</td> <td>0,00 €</td> <td>6 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6226-911 : Honoraires</td> <td>2 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6238-911 : Divers</td> <td>0,00 €</td> <td>1 536,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-62876-911 : Remboursements de frais au GFP de rattachement</td> <td>19 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</td> <td>57 590,00 €</td> <td>53 314,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-701249-911 : Reversement redevance pour pollution d'origine domestique</td> <td>0,00 €</td> <td>14 576,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</td> <td>0,00 €</td> <td>14 576,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>D-6512-911 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage</td> <td>0,00 €</td> <td>3 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</td> <td>0,00 €</td> <td>3 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>R-7068-911 : Autres prestations de services</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>11 300,00 €</td> </tr> <tr> <td>R-70871-911 : Remboursement de frais par la collectivité de rattachement</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>7 000,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>R-70876-911 : Remboursement de frais par le GFP de rattachement</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>9 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat' de services, marchandises</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> <td>7 000,00 €</td> <td>20 300,00 €</td> </tr> <tr> <td>Total FONCTIONNEMENT</td> <td>57 590,00 €</td> <td>70 890,00 €</td> <td>7 000,00 €</td> <td>20 300,00 €</td> </tr> <tr> <td>Total Général</td> <td></td> <td>13 300,00 €</td> <td></td> <td>13 300,00 €</td> </tr> </tbody> </table>				Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	FONCTIONNEMENT					D-605-911 : Achats d'eau	33 090,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6061-911 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6063-911 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	4 389,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6066-911 : Carburants	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6071-911 : Compteurs	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	D-611-911 : Sous-traitance générale	0,00 €	9 938,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6132-911 : Locations immobilières	0,00 €	18 377,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6135-911 : Locations mobilières	0,00 €	851,00 €	0,00 €	0,00 €	D-614-911 : Charges locatives et de copropriété	0,00 €	7 333,00 €	0,00 €	0,00 €	D-61623-911 : Entretien et réparations réseaux	0,00 €	3 590,00 €	0,00 €	0,00 €	D-61558-911 : Autres biens mobiliers	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €	D-618-911 : Divers	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6226-911 : Honoraires	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6238-911 : Divers	0,00 €	1 536,00 €	0,00 €	0,00 €	D-62876-911 : Remboursements de frais au GFP de rattachement	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL D 011 : Charges à caractère général	57 590,00 €	53 314,00 €	0,00 €	0,00 €	D-701249-911 : Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	0,00 €	14 576,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	14 576,00 €	0,00 €	0,00 €	D-6512-911 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	R-7068-911 : Autres prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 300,00 €	R-70871-911 : Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €	R-70876-911 : Remboursement de frais par le GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €	TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat' de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	20 300,00 €	Total FONCTIONNEMENT	57 590,00 €	70 890,00 €	7 000,00 €	20 300,00 €	Total Général		13 300,00 €		13 300,00 €	
			Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)																																																																																																																																																	
Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits		Augmentation de crédits																																																																																																																																																			
FONCTIONNEMENT																																																																																																																																																							
D-605-911 : Achats d'eau	33 090,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6061-911 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6063-911 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	4 389,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6066-911 : Carburants	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6071-911 : Compteurs	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-611-911 : Sous-traitance générale	0,00 €	9 938,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6132-911 : Locations immobilières	0,00 €	18 377,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6135-911 : Locations mobilières	0,00 €	851,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-614-911 : Charges locatives et de copropriété	0,00 €	7 333,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-61623-911 : Entretien et réparations réseaux	0,00 €	3 590,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-61558-911 : Autres biens mobiliers	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-618-911 : Divers	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6226-911 : Honoraires	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6238-911 : Divers	0,00 €	1 536,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-62876-911 : Remboursements de frais au GFP de rattachement	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	57 590,00 €	53 314,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-701249-911 : Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	0,00 €	14 576,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	14 576,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
D-6512-911 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
R-7068-911 : Autres prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 300,00 €																																																																																																																																																			
R-70871-911 : Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	0,00 €																																																																																																																																																			
R-70876-911 : Remboursement de frais par le GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €																																																																																																																																																			
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat' de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	20 300,00 €																																																																																																																																																			
Total FONCTIONNEMENT	57 590,00 €	70 890,00 €	7 000,00 €	20 300,00 €																																																																																																																																																			
Total Général		13 300,00 €		13 300,00 €																																																																																																																																																			
94	FINANCES	<p>Budget Principal - Décision modificative N° 1</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	- APPROUVE la Décision Modificative N°1 au Budget Principal	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>																																																																																																																																																			

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6042-524 : Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00 €	1 150,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-023 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	280,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632-822 : Fournitures de petit équipement	0,00 €	70,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636-023 : Vêtements de travail	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636-12 : Vêtements de travail	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636-815 : Vêtements de travail	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60636-822 : Vêtements de travail	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-811-020 : Contrats de prestations de services	0,00 €	33 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8135-524 : Locations mobilières	0,00 €	1 430,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-524 : Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6241-524 : Transports de biens	0,00 €	3 420,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	47 250,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	47 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	47 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7382-01 : Fraction de TVA	0,00 €	0,00 €	1 610 000,00 €	0,00 €
R-7388-01 : Autres taxes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 610 000,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	1 610 000,00 €	1 610 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	47 250,00 €	47 250,00 €	1 610 000,00 €	1 610 000,00 €
INVESTISSEMENT				
D-020-01 : Dépenses imprévues (investissement)	22 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	22 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-90 : Installations de voirie	0,00 €	705 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-822 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-524 : Mobilier	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	725 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-90 : Installations, matériel et outillage techniques	705 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	705 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-275-810 : Dépôts et cautionnements versés	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	727 300,00 €	727 300,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

95	COMMANDE PUBLIQUE	<p>Marchés Publics de Fourniture d'Electricité – Groupement de commandes</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> – APPROUVE le lancement d'une procédure de consultation sur appel d'offres ouvert en vue de la passation de marchés de fourniture d'électricité ; – APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan au groupement de commandes ; – ACCEPTE que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan assure la responsabilité de coordonnateur de ce groupement de commandes ; – AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes ; – AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces de l'accord-cadre, des marchés subséquents et de leurs avenants éventuels à intervenir au nom du groupement pour la fourniture d'électricité ; – PRECISE que les crédits correspondants à la fourniture d'électricité seront inscrits au budget ; – DESIGNE Monsieur Yves DURBET, membre <i>titulaire</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement ; – DESIGNE Madame Sophie MONNOIS, membre <i>suppléant</i> de la Commission d'Appel d'Offres du groupement. 	<p>Unanimité Votants : 37 Pour : 37 2 abstentions (Monsieur Dominique JACON et Monsieur Jean-Marc DUFRENEY)</p>								
96	COMMERCE	<p>Aide aux commerces – Institut de beauté "L'Escale"</p> <p>Rapporteur : Martine MASSON</p>	<ul style="list-style-type: none"> – APPROUVE le dossier présenté dans le cadre de la convention signée avec la Région pour la mise en œuvre des aides économiques pour le soutien à l'économie ; <table border="1" data-bbox="1070 916 1899 1209"> <thead> <tr> <th>Projet</th> <th>Dépense subventionnable</th> <th>Subvention Régionale (20 %) plafond à 50 000€</th> <th>Subvention de la 3CMA (10%) plafond à 50 000€</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>« Achat matériel professionnel, L'escale Institut »</td> <td>17 900 € HT</td> <td>3 580 €</td> <td>1 790 €</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> – AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention attributive de subvention pour le projet sus-détaillé. 	Projet	Dépense subventionnable	Subvention Régionale (20 %) plafond à 50 000€	Subvention de la 3CMA (10%) plafond à 50 000€	« Achat matériel professionnel, L'escale Institut »	17 900 € HT	3 580 €	1 790 €	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
Projet	Dépense subventionnable	Subvention Régionale (20 %) plafond à 50 000€	Subvention de la 3CMA (10%) plafond à 50 000€									
« Achat matériel professionnel, L'escale Institut »	17 900 € HT	3 580 €	1 790 €									

97	COMMERCE	<p>Convention de partenariat avec l'association Groupement Des Acteurs Economiques de Maurienne - GAEM portant sur le Marché du Terroir</p> <p><i>Rapporteur : Martine MASSON</i></p>	<p>– APPROUVE la convention de partenariat entre le GAEM et la 3CMA ;</p> <p>– AUTORISE Monsieur le Président à signer la présente convention, ainsi que tout document lié à l'organisation de ces marchés du Terroir.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
98	MOBILITE	<p>Délégation de Service Public pour l'exploitation des lignes régulières de voyageurs au départ de la gare routière de Saint-Jean-de-Maurienne – Société Faure Savoie – Rapport annuel du Délégué – Année 2022</p> <p><i>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</i></p>	<p>– PREND ACTE du rapport annuel 2022 du délégataire pour l'exploitation des lignes régulières de voyageurs au départ de la gare routière de Saint-Jean-de-Maurienne.</p>	<p>Unanimité Votants : 38 Pour : 38 1 abstention (Monsieur Patrice FONTAINE)</p>
99	BATIMENTS	<p>Rénovation énergétique du Centre Nautique – Programme d'aménagement</p> <p><i>Rapporteur : Sophie MONNOIS</i></p>	<p>– APPROUVE le projet de programme de l'opération de rénovation énergétique du Centre Nautique ;</p> <p>– AUTORISE Monsieur le Président à signer toute demande d'aide financière nécessaire à son financement et tout document utile à la mise en œuvre des partenariats financiers ;</p> <p>– AUTORISE Monsieur le Président à lancer toute consultation utile à sa mise en œuvre : AMO, MOE ;</p> <p>– AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document de procédure se rapportant à sa mise en œuvre.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>
100	HABITAT	<p>Acquisition de lots de l'ensemble immobilier « Carteman » - rue de la République à Saint-Jean-de-Maurienne – Convention de portage avec l'EPFL de la Savoie</p> <p><i>Rapporteur : Sophie VERNEY</i></p>	<p>– APPROUVE le principe du projet de réhabilitation d'ilot Carteman présenté en annexe de la convention de portage ;</p> <p>– CONFIE à l'EPFL de la Savoie, la mission de maîtrise foncière du bien et de portage ;</p> <p>– AUTORISE, en vertu des dispositions de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délégation du droit de préemption urbain renforcé dans le cadre de l'opération précitée, et ce, afin d'obtenir la maîtrise foncière envisagée sur l'Ilot Carteman ;</p>	<p>Unanimité Votants : 38 Pour : 38 1 abstention (Madame Kristiane HUSTACHE)</p>

			<p>– <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer la convention d'intervention et de portage foncier avec l'EPFL de la Savoie et toutes les pièces nécessaires à la régularisation du portage foncier, de comparaître dans les actes à intervenir.</p>	
101	INFORMATIQUE	<p>Convention de mise à disposition du service commun « Service des Systèmes d'Information » au profit des Communes – Avenant N° 1</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>– <i>APPROUVE</i> l'avenant N°1 relatif à la convention portant mise à disposition du service commun « Service des Systèmes d'Information » conclue entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et les communes signataires ;</p> <p>– <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer l'avenant tel que présenté.</p>	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39</p>

À Saint-Jean-de-Maurienne, le 27 juin 2023

Jean-Paul MARGUERON
Président de la 3CMA

